

## Etude du film Nuit et Brouillard

### Présentation préalable :

Ce film a été réalisé en 1955 par le cinéaste Jean Resnais. Il s'agit d'un documentaire commandé par le Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale pour le dixième anniversaire de la libération des camps de concentration.

La voix off que vous allez entendre est celle de Michel Bouquet, le texte est de Jean Cayrol, scénariste et ancien déporté.

Attention, certaines images que vous allez voir peuvent choquer, mais n'est-ce pas le but de ce film ?

### Comprendre la structure du film :

Ce film comprend trois types d'images :

- Images noir et blanc : images d'archives tournées par des cinéastes des armées libératrices des camps. Alain Resnais a notamment utilisées celles tournées par Sidney Bernstein, chef de la section cinéma des armées alliées, lors de l'ouverture du camp de Bergen-Belsen. Ces images ont été tournées afin de servir au procès des dirigeants nazis.
- Images couleurs : images tournées en 1955, soit dix ans après la fin de la deuxième guerre mondiale
- Images fixes : photos issues de diverses archives mais pour la plupart des archives nazies

### Premier visionnage du film sans interruption :

Que ressens-tu après avoir vu ce film ?

.....  
.....

### Deuxième visionnage du film avec coupures :

*De la première image jusque 2'54*

1) Pourquoi parle-t-on de la proximité de villes et villages autour du camp d'Auschwitz ? Que cherche à nous dire le scénariste ? .....

.....

2) Est-ce que le camp est entretenu ? Quel effet cela donne-t-il ? .....

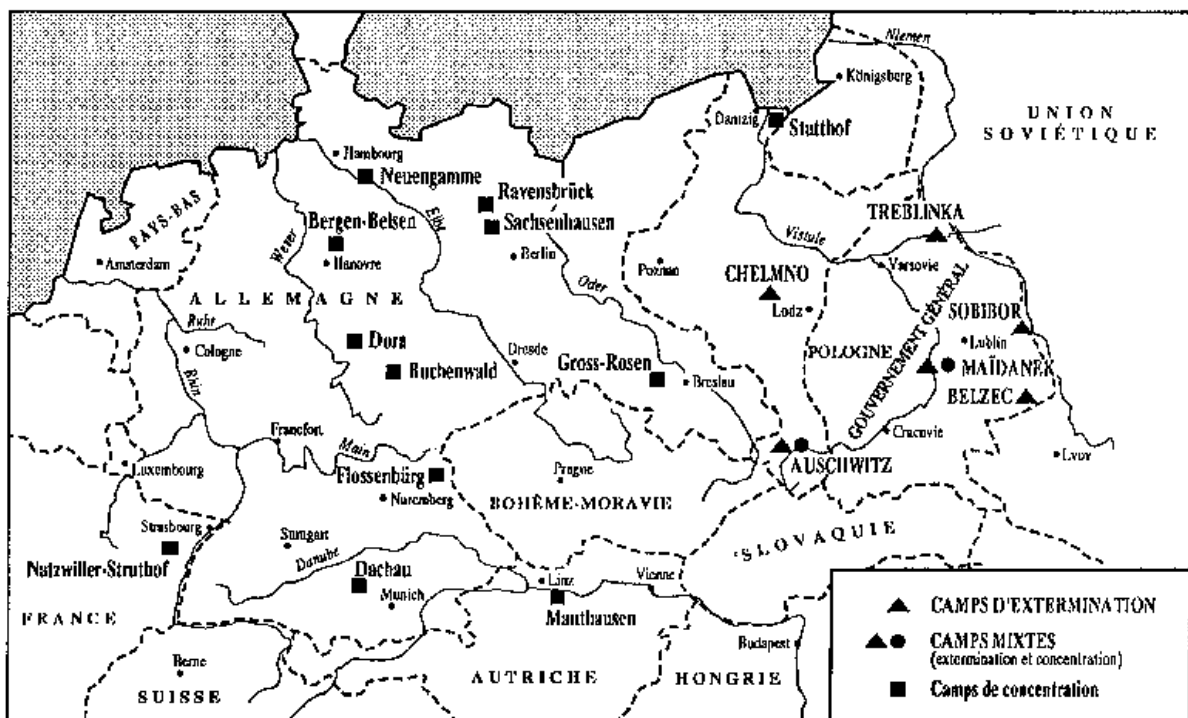
.....

3) A quoi correspondent les noms cités ? .....

4) Aujourd'hui quelle distinction fait-on entre ces camps ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur l'état de la prise de conscience du phénomène concentrationnaire en 1955 ?

.....

.....



5) Quel effet provoque la musique ?.....

2'54 jusque 8'02

6) Pourquoi insiste-t-on sur la date de 1933 ?.....

7) Quel effet provoque la vision des foules nazies ?.....

8) D'où proviennent les déportés ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur les camps ?.....

9) Lorsque Michel Bouquet a expliqué la fabrication des camps, qu'as-tu ressenti ? Sur quel mode sont présentés les différents types de miradors ?.....

10) Quels sont les signes distinctifs que portent les gens devant les trains ?.....

11) Comment ont l'air les gens avant de monter dans le train ? Pourquoi ?.....

12) Que cherche à montrer le scénariste avec la phrase suivante « Mise en scène nocturne qui plaisait tant aux nazis » ?.....

8'02 jusque 15'57

13) Comment est mise en œuvre la déshumanisation dès l'arrivée au camp ?.....

14) Qu'est-ce qu'un droit commun ?.....

15) Qu'est-ce qu'un kapo ?.....

16) Qu'est-ce qu'un SS ?.....

17) Quelles sont les conditions de vie dans les camps ?.....

18) Quel effet produisent la présence d'un orchestre, d'un zoo ou d'une serre dans les camps ?.....

15'57 jusque 18'49

19) Comment s'organise la résistance dans les camps ? Est-elle efficace ? S'agit-il d'une résistance contre les nazis ou d'une résistance pour survivre ?.....

18'49 jusque 20'48

20) Quel effet produisent les registres et autres fiches ?.....

.....  
.....  
21) En quoi les camps apparaissent-ils progressivement comme de véritables villes ?.....  
.....  
.....

22) Que signifie le fait que les commandants habitent en dehors des camps et mènent une vie normale ?.....  
.....  
.....

20'48 *jusque* 25'23

23) Que marque la date de 1942 dans le fonctionnement des camps ?.....  
.....  
.....

24) Pourquoi les salles de gazage sont-elles maquillées en salles de douche ?.....  
.....  
.....

25) De quelle manière les nazis se débarrassent-ils des corps ? En quoi cela est-il choquant ?.....  
.....  
.....

25'23 *jusque* 29'13

26) Comment voit-on qu'il y a une véritable industrialisation autour des corps ?.....  
.....  
.....

27) Qui conduit les bulldozers que l'on voit sur l'écran ? En quoi cela est-il choquant ?.....  
.....  
.....

28) Quel sort est réservé au personnel allemand des camps lors de leur libération ?.....  
.....  
.....

29'13 *jusque dernière image*

29) Que montre la scène du procès ? De quel grand procès s'agit-il en fait ?.....  
.....  
.....

30) Quel est le message final laissé par le scénariste ?.....  
.....  
.....

Pour aller plus loin : dans quelle situation se trouve la France en 1955 ?.....  
.....

**Interview de Jean Resnais :**

1) Pourquoi le film de Resnais a-t-il été censuré ?.....  
.....  
.....

A savoir : aujourd'hui encore les copies qui circulent sont celles du film censuré !

2) Qu'est-ce que cela révèle sur la mentalité d'après guerre ?.....  
.....  
.....

3) Quel autre film de Resnais a porté à censure ? Pourquoi ?.....  
.....

.....  
.....  
A savoir : suite à la pression de l'Allemagne de l'Ouest, le film qui devait être présenté au festival de Cannes a été retiré (on a eu peur qu'il gagne !) et la Suisse a refusé de le diffuser sous prétexte de sa neutralité.

### **Montrer les limites d'un film :**

- Le phénomène concentrationnaire est traité dans sa globalité et la spécificité du génocide juif est occultée. Ce documentaire a été réalisé à partir des témoignages de déportés politiques. L'aspect du génocide des juifs n'est alors pas compris dans son horreur, son ampleur et sa systématisation.
- Il n'est pas fait de différence entre les différentes catégories de prisonniers (politiques, religieux, droits communs, handicapés,...).
- L'ampleur et la diversité du phénomène ne sont qu'effleurées car on n'a pas encore pu étudier cela, l'Europe est en pleine reconstruction et nous sommes à l'heure du rapprochement France-Allemagne sur fond de guerre froide.
- Les sources des images du film ne sont pas citées et restent floues.
- Ne pas oublier qu'il s'agit d'une commande et que le scénariste est impliqué personnellement.
- C'est un film engagé, qui dénonce la barbarie nazie et obligeait les personnes de l'époque à s'interroger sur la situation en Algérie.

Néanmoins, ce film a le mérite de montrer l'extermination nazie sous tous ses aspects en peu de temps et il fait soulever de nombreuses questions.

### **D'où vient le nom : « Nuit et Brouillard » ?**

C'est la codification et la réglementation de la disparition des adversaires politiques des nazis. Le titre, *Nuit et Brouillard*, renvoie à l'ordonnance signée le 7 décembre 1941 par le maréchal Keitel (« *pour tous ceux qui, en Europe occidentale, représentent un danger pour la sécurité de l'armée allemande d'occupation et constituent de dangereux ennemis du Reich (saboteurs, responsables de réseaux, agents parachutés). Les «NN» seront transférés en Allemagne «sans laisser de traces» (note secrète de Keitel du 8 février 1942).* Ce terme a été emprunté à Wagner. Dans son opéra, l'Or du Rhin, Alberich, coiffé du casque magique se change en colonne de fumée tandis qu'il chante « Nuit et brouillard, je disparaîs ».

.....  
.....  
A savoir : suite à la pression de l'Allemagne de l'Ouest, le film qui devait être présenté au festival de Cannes a été retiré (on a eu peur qu'il gagne !) et la Suisse a refusé de le diffuser sous prétexte de sa neutralité.

### **Montrer les limites d'un film :**

- Le phénomène concentrationnaire est traité dans sa globalité et la spécificité du génocide juif est occultée. Ce documentaire a été réalisé à partir des témoignages de déportés politiques. L'aspect du génocide des juifs n'est alors pas compris dans son horreur, son ampleur et sa systématisation.
- Il n'est pas fait de différence entre les différentes catégories de prisonniers (politiques, religieux, droits communs, handicapés,...).
- L'ampleur et la diversité du phénomène ne sont qu'effleurées car on n'a pas encore pu étudier cela, l'Europe est en pleine reconstruction et nous sommes à l'heure du rapprochement France-Allemagne sur fond de guerre froide.
- Les sources des images du film ne sont pas citées et restent floues.
- Ne pas oublier qu'il s'agit d'une commande et que le scénariste est impliqué personnellement.
- C'est un film engagé, qui dénonce la barbarie nazie et obligeait les personnes de l'époque à s'interroger sur la situation en Algérie.

Néanmoins, ce film a le mérite de montrer l'extermination nazie sous tous ses aspects en peu de temps et il fait soulever de nombreuses questions.

### **D'où vient le nom : « Nuit et Brouillard » ?**

C'est la codification et la réglementation de la disparition des adversaires politiques des nazis. Le titre, *Nuit et Brouillard*, renvoie à l'ordonnance signée le 7 décembre 1941 par le maréchal Keitel (« *pour tous ceux qui, en Europe occidentale, représentent un danger pour la sécurité de l'armée allemande d'occupation et constituent de dangereux ennemis du Reich (saboteurs, responsables de réseaux, agents parachutés). Les «NN» seront transférés en Allemagne «sans laisser de traces» (note secrète de Keitel du 8 février 1942).* Ce terme a été emprunté à Wagner. Dans son opéra, l'Or du Rhin, Alberich, coiffé du casque magique se change en colonne de fumée tandis qu'il chante « Nuit et brouillard, je disparaîs ».